

suffisamment capables : il n'y a exception que pour un petit nombre d'institutrices trop jeunes et manquant d'expérience.

" Sous le rapport des finances, il y a eu aussi progrès dans plusieurs localités ; et les comptes sont généralement bien tenus ; il y a bien peu d'arrérages. Les commissaires et les syndics font preuve de beaucoup de zèle pour l'avancement de l'éducation."

M. Caron signale ensuite, comme un des plus grands obstacles aux progrès, la négligence des parents à procurer à leurs enfants les livres et les autres objets indispensables dans une école.

Voici un résumé qui fait voir dans un coup d'œil le nombre d'écoles et le nombre d'élèves dans chacun des comtés que renferme le district d'inspection de M. Caron :

COMTÉ DE ST. JEAN.

Ecoles sous la régie des commissaires, . . .	35 ; élèves, 2235
" " des syndics, . . .	9 ; " 330
" indépendantes, . . .	2 ; " 90
Totaux,	49 " 2715

COMTÉ DE NAPIERVILLE.

Ecoles sous la régie des commissaires, . . .	33 ; élèves, 2210
" " des syndics, . . .	5 ; " 157
" indépendantes, . . .	1 ; " 58
Totaux :	39 " 2425

COMTÉ D'IBERVILLE.

Ecoles sous la régie des commissaires, . . .	43 ; élèves, 2641
" " des syndics, . . .	7 ; " 173
" indépendantes, . . .	2 ; " 93
Totaux	52 2907

RÉCAPITULATION.

Comté de St. Jean, écoles,	49 ; élèves, 2715
" de Napierville, "	39 ; " 2425
" d'Iberville, "	52 ; " 2907
Totaux,	140 " 8047

D'après ces chiffres, chaque école aurait, en moyenne, près de 58 élèves.

Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur GONDIN.

COMTÉS DE BEAUCHARNOIS, LAPRAIRIE ET CHATEAUGUAY, MOINS LES PROTESTANTS D'ORNSTOWN ET DE ST. JEAN CHRYSOSTÔME.

Premier Rapport.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les écoles de mon district d'inspection.

L'état des chemins, presque impraticables par suite d'un automne constamment pluvieux et du commencement d'un hiver très-rigoureux, devait faire craindre, pour cette période de temps, et je craignais en effet une diminution considérable dans le nombre d'enfants fréquentant les écoles ; mais, heureusement, cette diminution n'a pas eu lieu, et mieux que cela même, la moyenne du nombre d'élèves dans les derniers six mois de l'année mil huit cent soixante dépasse de 250 celle des premiers six mois de cette même année.

Je puis constater avec certitude que l'éducation fait des progrès sensibles, surtout en lecture, en grammaire, en géographie et en arithmétique.

1. *Lecture.*—En général, les élèves lisent beaucoup mieux, plus intelligemment et avec plus d'expression. Dans plusieurs écoles, l'on a adopté cette excellente méthode, de faire rendre compte aux élèves de la leçon qu'ils viennent de lire. Les tableaux statistiques que je vous transmets, en même temps que ce rapport, établissent une augmentation de 393 dans le nombre d'élèves lisant bien.

2. *Grammaire.*—La grammaire raisonnée au moyen d'explications et d'exercices, de l'analyse, des parties du discours, et même, dans plusieurs écoles, de l'analyse logique, fait aussi des progrès assez satisfaisants. Dans les derniers six mois le nombre d'élèves qui étudient cette science a augmenté de 58.

3. *Géographie.*—Cette branche d'instruction fait aussi beaucoup de progrès, puisque dans le court espace de six mois le nombre d'élèves qui l'étudient a augmenté de 234. Je dois ici exprimer mon regret de ce que plusieurs écoles ne sont pas pourvues d'atlas ainsi que de bonnes cartes géographiques.

4. *Arithmétique.*—Je ne dirai pas que l'arithmétique a fait des progrès bien notables dans les derniers six mois ; mais le fait qu'en aussi peu de temps le nombre d'enfants qui l'étudient dans les écoles a augmenté d'un mille, prouve mieux que toute autre chose que l'utilité de la science des nombres est aujourd'hui comprise. Mais je dois remarquer que l'augmentation que je viens de mentionner porte particulièrement sur l'arithmétique simple.

En général, tous les instituteurs et les institutrices de ce district d'inspection sont capables et ont du zèle et de l'aptitude ; je dois, cependant, à la vérité de dire qu'il s'en trouve, surtout parmi les institutrices (ces dernières étant en bien plus grand nombre), qui n'enseignent pas par vocation, mais seulement en attendant mieux.

Je regrette beaucoup d'avoir à mentionner que l'écriture fait moins de progrès que les autres branches d'instruction. En recherchant les causes qui entravent l'avancement de cet art si utile, il m'a été facile de reconnaître qu'un tel état de choses vient de ce que, dans beaucoup de municipalités, les salles d'écoles sont trop petites pour le grand nombre d'élèves qui les fréquentent, et aussi de ce qu'elles ne sont meublées que de tables et de bancs mal faits, peu solides et nullement en nombre proportionné au besoin. Et si vous ajoutez à cela la parcimonie de plusieurs parents qui envoient leurs enfants à l'école sans les choses nécessaires ou seulement avec des plumes, de l'encre et du papier d'une qualité inférieure, vous ne serez plus étonné que cette importante partie du programme de l'éducation ne fasse que peu de progrès.

Il est à regretter qu'en plusieurs endroits les maisons d'école n'aient pas les dépendances nécessaires à l'instituteur et à sa famille, et dans plusieurs localités elles ne sont pas assez spacieuses, ce qui expose le maître et les élèves à altérer leur santé.

Il est bien regrettable pour la municipalité scolaire de Ste. Cécile, qui, l'année dernière, avait en opération sous contrôle une bonne école modèle et trois bonnes écoles élémentaires, que le riche et puissant seigneur du lieu, propriétaire de plus de la moitié des terres de cette paroisse et d'environ quarante emplacements ou lots à bâtir dans le village, refuse de payer sa quote-part de contributions scolaires, et soutienne contre les commissaires d'école un long et dispendieux procès qui les a déjà mis dans la nécessité de fermer plusieurs maisons d'école, et de priver par là plus de 200 enfants des bienfaits de l'éducation.

J'ai suivi vos instructions dans la distribution des livres que vous m'avez envoyés pour être donnés en prix dans les écoles.

Les livres de comptes et de délibérations sont généralement bien tenus par les secrétaires-trésoriers des diverses municipalités. Les instituteurs sont aussi mieux payés que par le passé, bien que quel qu'un se plaignent encore de ne l'être pas assez régulièrement. Dans ma visite, qui est déjà commencée, pour les premiers six mois de 1861, je vais donner une attention spéciale aux affaires monétaires, et voir à ce que tous les secrétaires-trésoriers rendent leurs comptes en conformité de la 10^e clause de la 14 et 15^e Victoria, chap. 97.

Second Rapport.

Je suis heureux d'avoir à dire, comme vous pourrez vous en convaincre vous-même en comparant, avec mes précédents tableaux statistiques, ceux qui accompagnent ce présent rapport, que l'éducation progresse d'une manière très-satisfaisante dans ce district, et ce n'est que justice à rendre à plusieurs écoles de dire qu'elles ont fait des progrès qui ont dépassé mes espérances.

Cependant, ces résultats ne doivent pas faire oublier que des améliorations très-importantes sont encore nécessaires, et particulièrement en ce qui concerne la construction des maisons d'école. Ces améliorations, laissées à la volonté des commissaires d'école, s'opéreront probablement, mais dans un temps plus ou moins éloigné.

La méthode de l'enseignement mutuel simultané devrait aussi être introduite dans toutes nos écoles, nonobstant les obstacles qu'elle rencontrerait dans le commencement, de la part de beaucoup de personnes, plutôt prévenues que mal disposées, et qui croient que les enfants perdent tout le temps qu'ils passent à enseigner comme moniteurs, et qu'ils n'apprennent rien quand ils sont sous l'enseignement de tout autre que du maître directement.

Je vais maintenant passer chaque municipalité en revue, et faire des observations succinctes sur la condition particulière de chacune des écoles soumises à ma surveillance.

COMTÉ DE LAPRAIRIE.

1. *Laprairie.*—Le village possède un couvent placé sous la direction des Dames de la Congrégation, et trop bien connu pour qu'il me soit nécessaire d'en faire l'éloge ; il est fréquenté ordinairement par 130 élèves. L'académie de garçons, sous l'habile direction de M. St. Hilaire, élève de l'école normale Jacques-Cartier, est fréquentée par 125 élèves. Il y a aussi dans ce village une école supérieure de filles indépendante, fréquentée par 64 élèves ; elle est tenue par madame